



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
25 septembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixantième session

Genève, 16-27 septembre 2013

**Projet de rapport du Conseil du commerce
et du développement sur sa soixantième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 16 au 27 septembre 2013

Table des matières

	<i>Page</i>
Comité de session II	
Résumé du Président	2
Le développement économique en Afrique – Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé	2

Résumé du Président

Le développement économique en Afrique – Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. À la séance plénière du Comité de session II, présidée par le Président du Conseil du commerce et du développement, le Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux a présenté le *Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique – Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé*.
2. Plusieurs représentants ont exprimé leur intérêt pour la notion de «régionalisme développementiste» présentée dans le rapport, qui répondait directement à la demande émise par l'Union africaine afin que le système des Nations Unies soutienne la région dans la mise en place d'une zone de libre-échange sur le continent. La CNUCED devrait accélérer ses programmes de renforcement des capacités liées au commerce de manière à renforcer les capacités tant des secteurs publics que des secteurs privés africains et d'aider les membres du Groupe des États d'Afrique à négocier des accords de partenariat économique débouchant sur des résultats mutuellement bénéfiques.
3. Les autres recommandations concernant le rôle de la CNUCED dans le projet d'intégration régionale en Afrique et dans les questions de commerce et de développement en général invitaient l'organisation à jouer un rôle dans le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique et à continuer de servir d'intermédiaire pour la mise en commun de données d'expériences et de bonnes pratiques entre l'Asie et l'Afrique. L'organisation, en partenariat avec le Centre du commerce international, devait étudier les moyens d'utiliser les analyses et les recommandations du rapport dans l'intérêt des exportateurs africains et accélérer ses activités de renforcement des capacités de gestion au profit des décideurs des PMA africains.
4. Après la séance plénière, le Président du Comité a présidé une réunion informelle. Sur la base du rapport et de son aperçu général (UNCTAD/ALDC/AFRICA/2013 et TD/B/60/4), un groupe d'experts, composé de membres de la délégation permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et de l'Initiative pour le commerce en Afrique de la Brookings Institution, a examiné les perspectives et les difficultés s'agissant de stimuler le commerce intra-africain, le modèle africain d'intégration régionale et le rôle du secteur privé africain dans l'intégration régionale.
5. Le Secrétaire général, intervenant par liaison vidéo, a déclaré que le thème du rapport était pertinent et opportun, en particulier compte tenu de la réaffirmation des engagements politiques des pays africains, des plans d'action actuels de l'Union africaine, et la croissance économique élevée des pays africains et de la faiblesse du commerce intra-régional. La notion de régionalisme développementiste proposée dans le rapport méritait une réflexion sérieuse des gouvernements africains, et un dialogue constant était nécessaire entre le secteur privé et l'État pour permettre au secteur privé de jouer un rôle plus dynamique dans l'intégration régionale.
6. De l'avis des participants, les possibilités de stimuler le commerce intra-régional étaient nombreuses: investir dans les infrastructures et le capital humain régionaux, développer la création de valeur ajoutée à partir des matières premières, harmoniser les politiques nationales et régionales et mettre l'accent sur le développement des institutions. Il était aussi possible d'améliorer l'efficacité des petites entreprises privées, de créer des

liens entre les grosses et les petites entreprises et entre les entreprises des secteurs formel et informel, de développer les chaînes de valeur locales et régionales, et de réduire la dépendance à l'égard des ressources de donateurs extérieurs.

7. Plusieurs représentants ont souhaité savoir pourquoi certains plans d'action n'avaient pas été pleinement appliqués. Dans leur réponse, le Secrétaire général et les intervenants ont indiqué certains facteurs susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de ces projets, parmi lesquels un approfondissement des engagements politiques, en fixant des délais pour des résultats mesurables; une moindre dépendance à l'égard des recettes provenant des droits de douane; un développement de l'investissement étranger direct intra-régional; une augmentation du revenu moyen en Afrique; et un progrès de la paix et de la stabilité dans la région.

8. Le secrétariat de la CNUCED a indiqué que la CNUCED coopérait étroitement avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et appuyait des accords tripartites entre groupements sous-régionaux en Afrique.
